Bibliothèques Rennes 2

S'inscrire

L'inscription vous permet de bénéficier des différents services offerts par la BU.

Pourquoi s’inscrire ?

Suite à votre inscription à la BU, vous pouvez :

- gérer vos prêts
- suggérer l'achat de documents ou bénéficier du Prêt entre bibliothèques (PEB)
- participer aux ateliers de la BU
- faire des photocopies
- réserver des espaces

Comment s’inscrire ?

Vous êtes étudiante ou étudiant à Rennes 2

- Munissez-vous de votre **carte « Vie Universitaire »**, si vous en avez une, ou de votre **carte multiservice Korrigo**.
- Vous pouvez vous présenter avec l'une de ces cartes, et un justificatif d'identité, à l'accueil d'une des bibliothèques du campus.
- Vous pouvez aussi réaliser l'opération vous-même, sur l'un des **postes en libre accès à la bibliothèque centrale**, en posant votre carte sur le lecteur bleu et en suivant le mode d'emploi.
- Vous pourrez ainsi non seulement emprunter, mais aussi bénéficier des 10 euros de photocopies ou impressions offertes (ce qui correspond à 100 copies noir et blanc au format A4).
- En cas de difficulté, un moniteur ou une monitrice informatique est là pour vous aider à la Bibliothèque universitaire centrale (point info face aux copieurs).

Vous êtes enseignante ou enseignant-chercheur ou personnel à Rennes 2

- Rendez vous à l'accueil de la Bibliothèque universitaire muni d'une **pièce d'identité** et d'un **justificatif professionnel** (attestation d'UFR, contrat de travail...).

Vous êtes externe à Rennes 2

Rendez vous à l'accueil de la BU muni d'une **pièce d'identité** et, le cas échéant, d'un document justifiant de la **gratuité** de votre inscription. L'inscription est possible du lundi au vendredi avant 19h ou le samedi aux horaires d'ouverture de la BU.

Si vous ne faites pas partie de l'une des catégories ci-dessous, le coût d'inscription le coût d'inscription est de **15 euros pour trois mois** ou de **40 euros pour l'année** pour emprunter et accéder sur place aux ressources documentaires ainsi qu'au prêt entre bibliothèques. **Le règlement par carte bleue n'est pas possible (uniquement chèque ou espèces avec l'appoint).**

L'inscription est gratuite sur présentation d'un justificatif pour :

- les demandeurs et demandeuses d'emploi ;
- les bénéficiaires du RSA ;
- les bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé ;
- les demandeurs et demandeuses d'asile ;
- les réfugiés réfugiées politiques ;
- les auditeurs et auditrices libres Rennes 2 ;
- les enseignantes et enseignants invités de Rennes 2 ;
- les enseignantes et enseignants en classe préparatoire du lycée Chateaubriand ;
- les enseignantes-chercheuses et enseignants-chercheurs, personnels et étudiantes et étudiants de l'Université de Rennes (dont Sciences-Po, l'ENS, l'INSA, l'ENSCR, l'EHESP, l'ENSSAT, l'IGR, l'IPAG, les IUT) ;
- les enseignantes-chercheuses et enseignants-chercheurs, personnels et étudiantes et étudiants des Universités de Bretagne - Pays de Loire suivantes : Université de Rennes, Université de Bretagne Occidentale, Université Bretagne Sud, Le Mans Université, Université de Nantes

Contact
bu-services@univ-rennes2.fr
02 99 14 12 75
Fichiers associés
Tarifs des BUPublished on 4 septembre 2025
À voir aussi

- Foire aux questions
- Gérer ses prêts
- Réserver un espace